

Le sous-dossier «Construction» permet de gérer le début des travaux, le suivi des travaux avec la gestion des contrôles et annonces, la fin des travaux, la gestion du suivi des rapports des services ainsi que le permis d'habiter et d'utiliser.

Le sous-dossier «Construction» peut être créé dans les états «Examen formel», «Circulation», «Décision» et «Construction» pour permettre de gérer également le «début anticipé des travaux».

Pour plus d'informations sur les rôles «Auteur/Autrice» ou «Direction des travaux» veuillez suivre le lien : [Gestion des accès au dossier \(vs.ch\)](http://www.vs.ch)



Créer un dossier de type «Construction»

Saisir les «contrôles & annonces» et déterminer si le permis d'habiter ou d'utiliser est nécessaire (par l'organe compétent).

L'organe de compétence complète toutes les informations et peut envoyer le dossier à l'état «En attente de début des travaux».

Cliquer sur le bouton «Prêt pour début des travaux» et confirmer le message : Voulez-vous débiter les travaux ?

Un message de type «Construction» est envoyé à tous les utilisateurs du groupe «Auteur/Autrice» et «Direction des travaux».

Compléter le formulaire «Informations début des travaux» et cliquer sur «Commencer la réalisation».

Le formulaire «Suivi des travaux» est visible par les utilisateurs du groupe «Auteur/Autrice» et «Direction des travaux» du dossier.

Envoyer l'annonce ou le contrôle sous le formulaire «Suivi des travaux».

Le message est envoyé à l'Organe de compétence qui devra répondre via les «Messages & Requêtes».

Répondre au message envoyé par l'Auteur/Autrice ou la direction des travaux, cliquer sur sauvegarder et envoyer la réponse.

La réponse est envoyée aux créateurs du message original, qui pourront contrôler l'état dans le formulaire «Suivi des travaux».

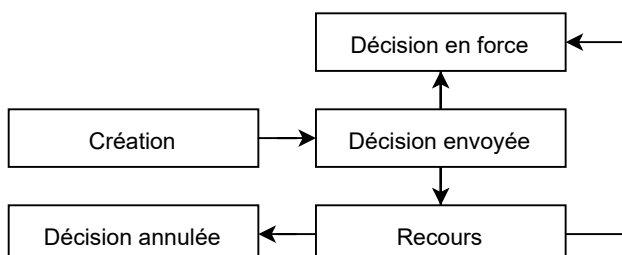
Compléter le formulaire «Informations fin des travaux» (par l'Auteur/Autrice ou la direction des travaux) et cliquer sur sauvegarder.

Terminer les travaux et demander le permis d'habiter ou d'utiliser (par l'Auteur/Autrice ou la direction des travaux).

Passage à l'état «Travaux terminés».

Établir la décision de permis d'habiter/d'utiliser (par l'organe compétent).

Sous-dossier Décision



Il est possible de créer des sous-dossiers de type «Décision» dans un sous-dossier «Construction» dans les états «Réalisation» et «Travaux terminés».